

Alassane Ouattara en butte à la nouvelle politique africaine du pape François

Le président ivoirien s'est vu critiqué par le cardinal Jean-Pierre Kutwa pour sa volonté de briguer un troisième mandat. Or ce dernier doit quitter ses fonctions en 2021 et Alassane Ouattara craint que le pape François ne désigne un prélat encore plus virulent pour lui succéder.



Alassane Ouattara et le nonce apostolique Paolo Borgia lors de la cérémonie de dévoilement du timbre commémoratif du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et le Vatican. ©Présidence de Côte d'Ivoire

Privilégiant systématiquement des prélats libres de toute attache politique pour les postes de cardinaux (*Africa Intelligence* du [25/09/19](#)), le pape François va devoir désigner dans les prochains mois le successeur du cardinal **Jean-Pierre Kutwa**, appelé à faire valoir ses droits à la retraite à partir de 2021.

Personnalité clé du Sacré Collège, qui élit le pape, Jean-Pierre Kutwa est également un membre influent du "bloc africain" chez les cardinaux romains. En Côte d'Ivoire, il s'est régulièrement opposé au régime d'**Alassane Ouattara**, dernièrement sur la volonté du président de solliciter un troisième mandat, démarche qu'il a jugée le 1^{er} septembre "pas

nécessaire". La phrase a fait sortir de leurs gonds les caciques du **Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix** (RHDP, au pouvoir), qui ont organisé le lendemain de la déclaration du cardinal une conférence de presse devant la cathédrale Saint-Paul, pour s'élever contre cette "ingérence" dans la campagne électorale.

A la présidence, on a également très mal pris le commentaire, d'autant plus que le cardinal Kutwa entretenait jusque-là des relations cordiales avec le couple présidentiel (si Alassane Ouattara est officiellement musulman, son épouse **Dominique Ouattara** est catholique).

Qui succédera au cardinal Kutwa ?

Si le pouvoir ivoirien s'inquiète des potentielles conséquences des critiques du cardinal Kutwa sur l'électorat catholique, il se soucie encore plus du profil de son successeur, qui ne devrait être désigné qu'après la présidentielle du 31 octobre. Car l'un des prétendants est Mgr **Paul-Siméon Ahouanan Djro**, l'évêque de Yamoussoukro et archevêque de Bouaké, la deuxième ville du pays. Or ce prélat est un proche de **Charles Konan Banny**, qui fut le premier ministre de **Laurent Gbagbo** après avoir dirigé la **Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest** (BCEAO). Charles

Konan Banny avait notamment placé Mgr Djro au poste de numéro deux de la **Commission dialogue vérité réconciliation** mise en place après la crise post-électorale de 2011.

L'autre candidat pour prendre la suite du cardinal Kutwa est l'évêque de Katiola et président de la **Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire** (CECCI), Mgr **Ignace Béssi Dogbo**. Ce dernier est sur une ligne très proche des positions défendues et favorisée par le pape François, interpellant régulièrement le gouvernement sur la gestion des richesses du pays.

COTE D'IVOIRE

BUSINESS

Les banques françaises privées de cacao

Le Conseil café cacao (CCC) ne domicilie pratiquement plus aucun de ses revenus dans les filières ivoiriennes des banques françaises et privilégie systématiquement les établissements africains.

Poumon de l'économie ivoirienne, le cacao ne nourrit plus les banques françaises. La **Banque internationale pour le commerce et pour l'industrie de Côte d'Ivoire** (BICICI), la filiale de **BNP** dirigée par l'Ivoirien **Yao Kouassi**, ne possède à ce jour pas le moindre compte bancaire du **Conseil café cacao** (CCC) dans ses livres. Quant à la **Société générale Côte d'Ivoire** (SGCI), filiale du groupe **Société générale** dirigée par le français **Ayméric Villebrun** et première banque du pays avec près de 18 % de part de marché, elle ne détient que 497 millions de francs CFA de fonds propres du CCC, soit moins d'un million d'euros, alors que la

valeur globale du marché du cacao est estimée à près de 30,745 milliards de francs CFA au deuxième trimestre 2020 (46,9 millions d'euros)

En dépit de liens étroits et privilégiés avec plusieurs cadres du **Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix** (RHDP), le directeur Afrique de l'Ouest de Société générale, le Camerounais **George Wega**, peine à attirer les fonds du cacao. Seul lot de consolation, la SGCI est la banque de plusieurs acteurs de la filière, à l'instar de l'américain **Cargill**, numéro 2 du secteur.

Toute-puissance des banques africaines

Le CCC préfère travailler avec les banques africaines. La **Bridge Bank**, fondée par l'homme d'affaires sénégalais **Yerim Sow**, concentre ainsi à elle seule près de 78,45 % des fonds du CCC avec près de 22,898 milliards de francs CFA (39,9 millions d'euros). Bridge Bank représente pourtant seulement 4 % des parts du marché bancaire ivoirien. Le patron du groupe est par ailleurs un proche du premier ministre et ministre de la défense, **Hamed Bakayoko**. En seconde position se trouve la **Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest** (BCEAO), auquel le CCC a confié 3,160 milliards de francs CFA (4,8 millions d'euros), provenant principalement de la parafiscalité

de la sacherie brousse ainsi que du **Fonds d'investissement en milieu rural** (FMIR).

La très active banque britannique **Standard Chartered Bank** ne gère que 1,882 milliard de francs CFA (2,8 millions €), qui la place devant la **Banque nationale d'investissement** (BNI) dont les parts de marché sont estimées à 1,069 milliard de francs CFA (1,6 million d'euros). Les dernières miettes des fonds du cacao se répartissent entre **Banque Atlantique** (0,696 million de francs CFA), **Banque d'Abidjan** (148 millions de francs CFA), **Coris** (116 millions de francs CFA), **Bank of Africa** (16 millions de francs CFA) et la **BGFI** (176 millions de francs CFA). Le Trésor public ivoirien se contente quant à lui de 87 millions de francs CFA.

Le Conseil Café Cacao tout sucre devant le FMI

Le Fonds monétaire international a mené cet été un audit de la filière cacao. Conséquence de l'exercice, le Conseil Café Cacao a coupé les ponts avec ceux qui n'ont pas soldé les dettes des campagnes précédentes. Y compris les proches du pouvoir.

Le **Conseil Café Cacao** (CCG), qui a autorité sur toute la filière, s'est miraculeusement mué en paragon de bonne gouvernance. Pour la campagne d'achat de la récolte 2020-2021 qui démarre le 1^{er} octobre, **Yves Brahima Koné**, le directeur général du CCG, n'a pas accordé d'agrément aux négociants n'ayant pas soldé les dettes des campagnes précédentes, et ce même s'ils entretiennent des liens étroits avec le **Rassemblement des houphouëtistes**

pour la démocratie et la paix (RHDP, au pouvoir).

12,09 milliards de francs CFA de créances

Ainsi **Agro West Africa**, l'entreprise de **Zoumana Bakayoko**, frère aîné du premier ministre **Hamed Bakayoko**, n'a pas obtenu d'agrément pour acheter des fèves aux agriculteurs, tout comme **Côte d'Ivoire Commodities** de **Souleymane Fofana**, neveu

de l'ex-premier ministre **Amadou Gon Coulibaly**. Le groupe **Sonemat** de **Malick Tohé**, un proche de Hamed Bakayoko, a lui aussi été exclu. Les créances globales des opérateurs envers le CCC s'élevaient à 18,74 milliards de francs CFA (28,4 millions d'euros) pour la seule campagne 2019-2020 mais un comité interministériel les a ramenés à 12,09 milliards de francs CFA (18,3 millions d'euros). Les négociants n'ont pour l'instant payé que 36,61 millions de francs CFA (55 000 euros).

L'accès de vertu du CCC n'est pas sans lien avec l'audit de la filière cacao qu'a mené tout l'été une équipe du **Fonds monétaire international** (FMI). En 2017, le gouvernement d'**Alassane Ouattara** s'était engagé à accepter des audits annuels du secteur et des institutions parapubliques qui le gère. Un premier a eu lieu en 2018 mais il n'y en a pas eu en 2019. Celui de 2020 a été bouclé à la fin de l'été et est désormais en possession du ministère des finances ivoirien.

COTE D'IVOIRE

MALI

BUSINESS

DÉFENSE

L'américain Engility, nouvel instructeur militaire des casques bleus ivoiriens de la Minusma

Le sous-traitant Engility va pour la première fois participer à la formation du contingent ivoirien de la Minusma, jusque-là entraîné par l'armée française.



Des casques bleus de la Minusma en opération déminage dans la région de Mopti.

©MINUSMA/Sergent Abdou Aziz Ndao

Les casques bleus ivoiriens déployés au Mali vont, pour la première fois, bénéficier d'une formation américaine. Le 30 septembre, le Département d'Etat a confié au prestataire de défense américain **Engility** la formation et l'assistance du contingent ivoirien de la **Minusma**, la mission de maintien de la paix des **Nations unies** au Mali. Ce contrat, d'une valeur de 7,7 millions de dollars, courra sur cinq ans. Abidjan a déployé au Mali son premier bataillon de 600 éléments à l'été 2019, à Mopti et Tombouctou (*Africa Intelligence* du [04/03/20](#)). La Côte d'Ivoire a par la suite accentué son engagement en y dépêchant un second contingent d'une centaine d'hommes cet été (*Africa Intelligence* du [30/06/20](#)).

Jusqu'à présent, la formation des forces ivoiriennes de la Minusma était assurée

exclusivement par les **Forces françaises en Côte d'Ivoire** (FFCI) stationnées à Abidjan. L'entrée en jeu d'Engility devrait permettre de préparer le prochain contingent destiné assurer la relève, au printemps 2021, des éléments actuellement déployés. Le prestataire bénéficie d'une première expérience avec la Minusma, ayant remporté en 2014 un contrat de 10 millions de dollars pour la formation des bataillons du Sénégal, du Niger et du Bénin à destination de la mission.

L'équipementier français **Marck**, qui a ouvert une filiale à Abidjan en juin, la **Compagnie africaine de défense et de sécurité** (CADS), fournit par ailleurs les casques bleus ivoiriens de la Minusma, via sa filiale **OMP Solutions** (*Africa Intelligence* du [23/06/20](#)).

Engility, missus dominicus de Washington en Afrique

En Côte d'Ivoire, Engility a déjà offert ses services au **Département de la justice** américain, dans le cadre de la *West Africa Cooperative Security Initiative* (WACSI), affiliée à l'*International Criminal Investigative Training Assistance Program* (ICITAP).

Plus largement, dans le cadre de l'*Africa Peacekeeping Program* (AFRICAP), Engility fournit depuis 2018, à hauteur de 12 millions de dollars, des services d'intendance et d'entraînement logistique et technique en

Centrafrique. En outre, en tant que partenaire du programme *African Contingency Operations Training and Assistance* (ACOTA), l'opérateur a mis à disposition des instructeurs médicaux pour former plusieurs armées africaines.

Engility (ex-**L3Harris Technologies**), implanté à Chantilly en Virginie depuis 2011, a été racheté en 2018 par **Science Applications International Corporation** (SAIC), mastodonte du secteur des services à la défense, à hauteur de 2,5 milliards de dollars.

Rappelé à Paris, Gilles Huberson revient faire ses adieux à Abidjan

L'ancien ambassadeur de France, visé par une enquête administrative, est depuis trois jours dans la capitale économique ivoirienne. Il doit s'entretenir avec Alassane Ouattara et recevoir la Croix de Commandeur de l'Ordre national de Côte d'Ivoire.



L'ancien ambassadeur de France en Côte d'Ivoire Gilles Huberson. ©Expertise France

Rappelé fin septembre à la suite d'une enquête administrative ouverte après plusieurs dénonciations effectuées par des femmes ayant travaillé avec lui, l'ancien ambassadeur de France en Côte d'Ivoire **Gilles Huberson** a été autorisé par le Quai d'Orsay à se rendre à Abidjan, où il séjourne actuellement. Arrivé dans la capitale économique ivoirienne dimanche, il doit notamment s'entretenir en tête à tête avec **Alassane Ouattara** ce mercredi. Il devrait

aussi recevoir des mains du ministre des affaires étrangères ivoirien **Ally Coulibaly** la Croix de Commandeur de l'**Ordre national de Côte d'Ivoire**.

Le diplomate a par ailleurs été autorisé à organiser un "pot de départ" dans l'enceinte de l'ambassade avec l'ensemble du personnel. Il devrait regagner Paris le vendredi 9 octobre pour laisser place à son successeur, **Jean-Christophe Belliard**. Ce dernier, qui a été officiellement nommé le 5 octobre, doit rejoindre Abidjan dans le milieu du mois.

Pas de saisine du procureur

Cette tournée d'adieux sur les bords de la lagune Ebrié a été autorisée par Paris bien que Gilles Huberson soit toujours visé par une enquête administrative. D'ores et déjà, le ministère des affaires étrangères a exclu de saisir le procureur de la République, comme l'oblige l'article 40 du Code pénal en

cas de "crime ou délit". Le diplomate est en revanche toujours sous le coup de possibles sanctions disciplinaires, les conclusions de

l'enquête administrative dont il fait l'objet devraient être rendues en décembre.